

JOURNÉE
TECHNIQUE

2
DÉCEMBRE
2025



« TutoPrév' » : repérer les situations accidentogènes pour les prévenir

Anne-Sophie VALLADEAU, INRS



TutoPrév' Accueil

Destiné à tous les nouveaux arrivants en entreprise, il permet de vérifier les acquis du nouvel embauché en matière de SST.

Cet outil propose :

- des planches qui illustrent des situations de travail caractéristiques du secteur d'activité.
- des planches de correction destinées au tuteur sur lesquelles les situations à risque sont entourées et portent un numéro.
- des tableaux détaillant, pour chaque situation à risque, les mesures de prévention envisageables pour protéger les personnes exposées.

TutoPrév' – Situations à risque

TUTOPRÉV'
interactif

Boulangerie – Pâtisserie - Situations à risque



Cliquez sur les 10 situations à risque proposées dans cet atelier.
Après avoir répondu à l'ensemble des questions, cliquez sur « Continuer ».

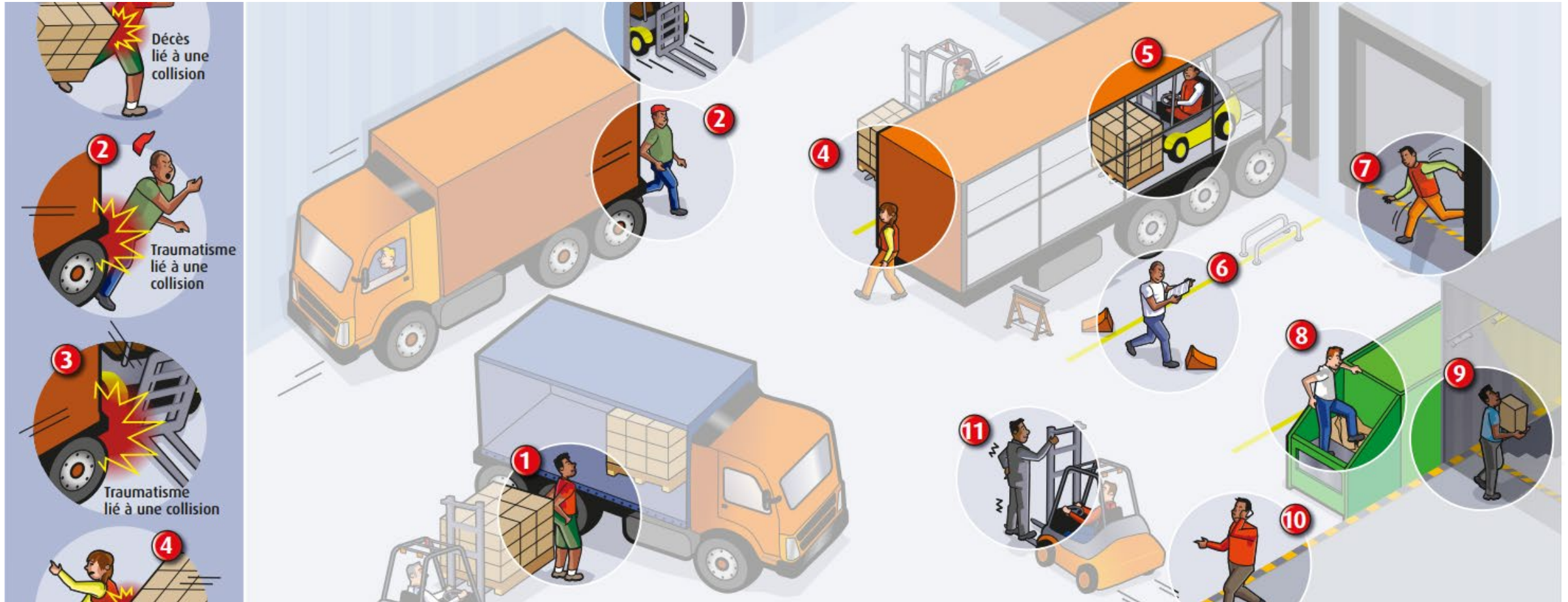


Résultats ▶

TutoPrév' Accueil - Support d'échanges

Numéro	Décrivez la situation à risque	Quelles conséquences sur la santé et la sécurité des salariés ?	Que faire pour améliorer la situation ?

TutoPrév' Accueil - Correction



TutoPrév' Accueil – Mesures de prévention

N° de risque	Risques (atteintes à la santé)	Mesures de prévention	Mesures de protection collective	Mesures de protection individuelle	Mesures complémentaires
1 4	Risques liés aux circulations internes (décès)	Séparer les flux de circulation. Définir des zones de circulation pour les piétons et d'autres pour les engins. Baliser les zones de circulation des engins (lignes au sol...). Définir et sécuriser une zone d'accueil pour les conducteurs extérieurs à l'entreprise. Supprimer les obstacles et les angles morts. Disposer des miroirs aux angles des bâtiments et dans les tournants. Renforcer l'éclairage des zones sombres.	Mettre en place des barrières et des plots autour d'un véhicule en chargement et déchargement dans la cour. Protéger les zones de circulation des piétons (rambarde, plots...).	Porter des équipements de protection individuelle (EPI) (chaussures de sécurité...) et des vêtements visibles (bandes réfléchissantes...).	Former à la conduite des engins et évaluer (Caces). Mettre en place une signalétique adéquate. Sensibiliser au risque de collision. Mettre à disposition de tous un plan de circulation.
2	Risques liés aux circulations internes (traumatisme)	Séparer les flux de circulation. Définir des zones de circulation pour les piétons et d'autres pour les véhicules. Baliser les zones de circulation des véhicules (lignes au sol...). Installer des équipements d'aide au recul et au guidage des camions (guide-roue...). Renforcer l'éclairage des zones sombres. S'assurer que les prestataires de transport équipent leurs véhicules de dispositifs sonores et lumineux pour avertir du recul.	Protéger les zones de circulation des piétons.	Porter des EPI (chaussures de sécurité...) et des vêtements visibles (bandes réfléchissantes...).	Sensibiliser au risque de collision. Mettre en place une signalétique adéquate. Mettre à disposition de tous un plan de circulation.
3	Risques liés aux circulations internes (traumatisme)	Définir des zones de circulation pour les engins et d'autres pour les véhicules. À défaut, organiser le travail de manière à interdire la circulation des engins au moment des manœuvres de véhicules.	Protéger les zones de circulation des engins (plots au sol...).	Porter la ceinture de sécurité en conduisant un engin ou un véhicule.	Former à la conduite des engins et évaluer (Caces). Marquer un temps d'arrêt aux croisements quand on conduit un engin ou un véhicule. Avertir de sa présence par un signal sonore avant de s'engager dans un virage ou en sortant d'une zone non visible.
	Risques liés aux	Maintenir le tracteur attelé à la remorque, si l'association le permet	Stabiliser les remorques à l'aide	Mettre la ceinture de sécurité en conduisant	Former et évaluer les conducteurs (Caces)

TutoPrév' Interactif

Il permet de :

- vérifier au travers de quiz les connaissances en matière de santé et de sécurité au travail ;
- proposer des actions d'information, de formation ou d'accompagnement.

Il s'appuie sur les planches illustrant des situations de travail caractéristiques du secteur d'activité présentes dans TutoPrév' Accueil.

TutoPrév' Interactif

TUTOPRÉV'
interactif

Hôtellerie

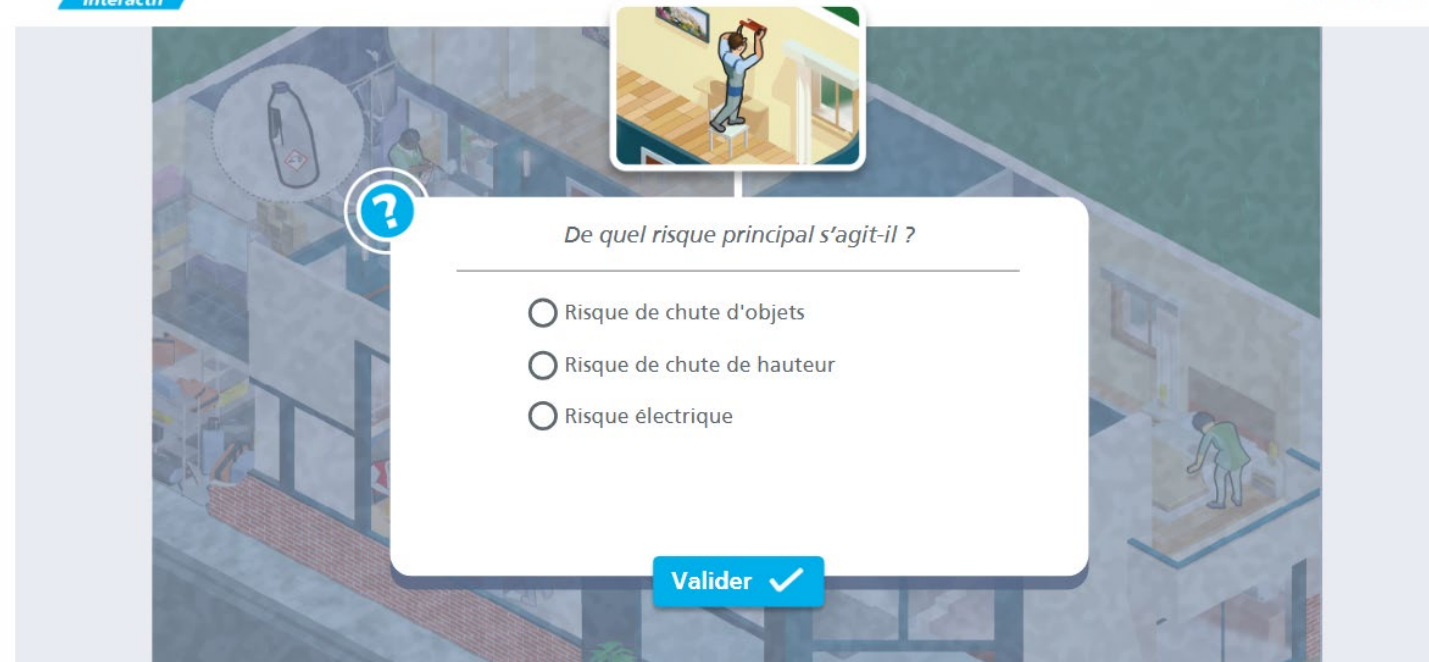


Cliquez sur les 9 situations à risque proposées dans cet hôtel.
Après avoir répondu à l'ensemble des questions, cliquez sur
« Continuer ».



TUTOPRÉV'
interactif

Hôtellerie - Situations à risque



TutoPrév' Pédagogie

Il s'adresse principalement aux enseignants de lycées professionnels et formateurs en CFA intervenant dans des cursus professionnels.

Cet outil propose :

- des ressources pédagogiques avec des fiches décrivant les principales situations à risque rencontrées dans le secteur et les mesures de prévention qui peuvent être mises en place.
- des supports d'observation pour aider le lycéen ou l'apprenti à repérer les situations à risque en entreprise (lors des périodes de formation en milieu professionnel ou d'alternance) :
 - ✓ un questionnaire permettant de caractériser l'entreprise
 - ✓ un questionnaire qui aide à repérer les dangers liés aux situations de travail rencontrées.

TutoPrév' – Fiche de risque

Fiche risques

Risques de chute de plain-pied



Chutes, glissades, trébuchements, faux pas, pertes d'équilibre... Contrairement à certaines idées reçues tenaces, ces accidents du travail sont loin d'être anodins ou bénins. Les lésions peuvent résulter d'un contact brutal avec le sol. Leur survenue est aussi liée à l'environnement de travail du salarié. Les accidents surviennent lors des déplacements des salariés et résultent de la combinaison de nombreux facteurs d'origines diverses : sol irrégulier ou encombré, déplacement rapide, éclairage insuffisant, attention focalisée sur une autre tâche que le déplacement, fatigue... Le travail de bureau expose à ces risques de chute de plain-pied. À titre d'exemple, une sous-évaluation des besoins de stockage

TutoPrév' – Questionnaire

Dans cette entreprise, y a-t-il eu des incidents ou des accidents ? • Si oui, citez-en quelques-uns :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Une personne s'occupe-t-elle de la prévention ? Si oui, c'est : • le chef d'entreprise ? • un(e) responsable sécurité ? • des représentants du personnel ? • une autre personne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Existe-t-il des documents spécifiques à la sécurité ? • panneau d'affichage « Prévention-Sécurité » ? • livret ou plan remis lors de l'accueil ? • document unique d'évaluation des risques ? • autres documents ? (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

TutoPrév' – Outil sectoriel

Objectifs :

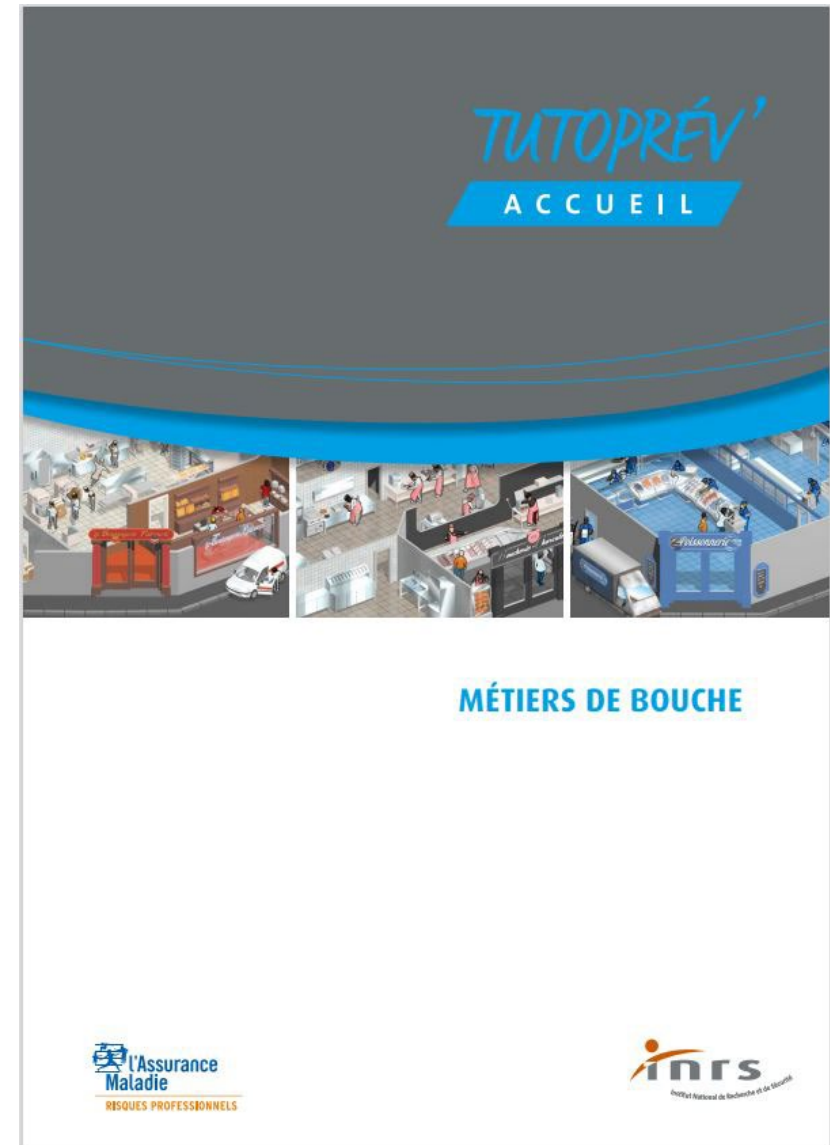
- Accueillir et accompagner des nouveaux arrivants en entreprise
- Aider au repérage des situations à risque
- Rechercher des solutions de prévention à mettre en œuvre
- Vérifier les acquis pour la prise de poste
- Apporter des connaissances complémentaires

Utilisateurs :

Enseignant, formateur, préventeur, chef d'équipe...

Cible :

Elève, stagiaire, apprenti ou nouvel arrivant



TutoPrév' – 14 secteurs

- Aide à la personne à domicile et en établissement (ED 4463)
- BTP (ED 4455)
- Commerce (ED 4470)
- Hôtellerie-Restauration (ED 4467)
- Logistique (ED 4439)
- Maintenance industrielle (ED 4337)
- Métiers de bouche (ED 4473)
- Métiers de la beauté (ED 4474)
- Métiers de l'énergie du bâtiment (ED 4464)
- Métiers du bois (ED 4471)
- Métiers de la propreté (ED 4601)
- Réparation automobile (ED 4456)
- Transport routier de marchandises (ED 4461)
- Travail de bureau (ED 4469)